



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors de la séance spéciale tenue le 20 mars 2018, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Règlement numéro 265-2018 intitulé,***
- ***RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018***

Donné à Preissac, ce vingt et un mars deux mille dix-huit.

Gérard Pétrin
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 21 mars 2018.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 21 mars 2018.

Gérard Pétrin
Directeur général
